

Refus de la Commission européenne d'accorder au public l'accès à des documents concernant les dépenses accessoires du président de la Commission Juncker (lors d'une mission de la CE à Buenos Aires)

Affaire ouverte

Affaire 2165/2019/MIG - **Ouvert le** 20/12/2019 - **Décision le** 04/11/2020 - **Institutions concernées** Commission européenne (Suggestion(s) acceptée(s) par l'institution) | Commission européenne (Solution aboutie) |